

## FORMER LES AIDANTS ET AUX AIDANTS

<p><b>1/ L'OFFRE EXISTANTE</b></p>	<p><b>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quoi ? Chaine YouTube – information mise en réseau – tutoriels, - bons procédés</li> <li>• Par qui ? Coopérative des aidants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Structuration de l'offre et de l'existant, professionnalisme/tutoriel/mise en relation/échange de bonnes pratiques...</li> <li>• Quels en sont les bénéfiques ? Rassurer, déculpabiliser, socialisation / Améliorer les compétences, les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être / Rapidité pour le bon interlocuteur, le bon niveau d'intervention.</li> </ul>
<p><b>2/ L'OFFRE EXISTANTE</b></p>	<p><b>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quoi ? Formation</li> <li>• Par qui ? Association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Formation 1<sup>er</sup> aidant (sensibilisation enfant style premiers secours) école+ entreprise, journée aidant...</li> <li>• Quels en sont les bénéfiques ? Déculpabiliser par la formation de tous dès le premier âge.</li> </ul>
<p><b>3/ L'OFFRE EXISTANTE</b></p>	<p><b>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quoi ? Formations initiales</li> <li>• Par qui ? Université/école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Intégrer un module de formation sur la notion/problématique/enjeux du statut d'aidant</li> <li>• Quels en sont les bénéfiques ? Sensibilisation et connaissance des professionnels pour repérer et aider les aidants</li> </ul>
<p><b>4/ L'OFFRE EXISTANTE</b></p>	<p><b>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quoi ? Formation obligatoire type 1<sup>er</sup> secours, formation continue, affichage</li> <li>• Par qui ? Employeurs via médecine du travail, congrès, séminaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Une formation continue obligatoire pour tous les professionnels intervenant auprès d'une personne dépendante, à domicile ou en institution (e-learning ?) + affichage obligatoire</li> <li>• Quels en sont les bénéfiques ? Maintien des compétences, et connaissance de l'évolution.</li> </ul>

## FORMER LES AIDANTS ET AUX AIDANTS

<b>5/ L'OFFRE EXISTANTE</b>	<b>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Quoi ? Coursus médecine / professions de santé, sanitaire et sociale</li><li>• Par qui ? Les facultés et unités d'enseignement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Unité d'enseignement « Aidants » (comme l'hypnose aujourd'hui).</li><li>• Quels en sont les bénéfices ? Approfondissement complet sur tous les aspects, humanisation et professionnalisation de l'accompagnement, volontariat des étudiant...</li></ul>